

La chanson du revenu de base

Paroles : Michaël Le Sauce

Musique : Georges Brassens (La mauvaise réputation)

Dans cette société sans emploi
Pas de revenu à la fin du mois
Au chômage ou au RSA
On nous parle d'assistanat

Quand aux travailleurs immigrés
Qui enrichissent la société
Un revenu de citoyenneté
Garantirait leur dignité

Il n'y a pourtant plus d'emploi pour tout le monde
Faudrait un revenu pour rester dans la ronde

Il n'y a pourtant plus d'emploi pour tout le monde
Partageons la richesse qui abonde

Mais les braves gens n'aiment pas qu'on
Ne travaille plus comme des cons
Non les braves gens n'aiment pas qu'on
Soit libre de trimer ou non
Il faut s'insérer dans l'emploi
Le travail libre, ca va pas de soi

Mais les braves gens n'aiment pas qu'on
Ne travaille plus comme des cons
Non les braves gens n'aiment pas qu'on
Puisse dire non à l'exploitation
Il faut s'insérer dans l'emploi
Avoir le choix, certainement pas

Quand vient le jour du 1er Mai
Les syndicats ont oubliés
L'abolition du salariat
Cela ne les regarde pas

Le travail subordonné
Nous pourrions nous en libérer
Loin du mythe de l'oisiveté
Choisir son activité

Il n'y a pourtant plus d'emploi pour tout le monde
Le temps est venu d'une réforme profonde

Etre payé pour pouvoir travailler
Et ne pas perdre sa vie à la gagner



Mais les braves gens n'aiment pas qu'on
Ne travaille plus comme des cons
Non les braves gens n'aiment pas qu'on
Remette le travail en question
Il faut s'insérer dans l'emploi
Facile à dire, quand on en a

Mais les braves gens n'aiment pas qu'on
Ne travaille plus comme des cons
Non les braves gens n'aiment pas qu'on
Remettre le travail en question
Car le travail c'est la santé
Mais l'plein emploi, c'est du passé !



Ces paroles sont sous licence libre Creative Commons BY-SA : n'hésitez pas à les partager !

Le Creative Commons (CC) est une organisation à but non lucratif dont le but est de proposer une solution alternative légale aux personnes souhaitant libérer leurs œuvres des droits de propriété intellectuelle standards de leur pays, jugés [trop restrictifs](#). L'organisation a créé plusieurs licences, connues sous le nom de [licences Creative Commons](#). Ces licences, selon leur choix, restreignent seulement quelques droits (ou aucun) des travaux, le [droit d'auteur](#) (ou « [copyright](#) » dans les pays du Commonwealth et aux États-Unis) étant plus restrictif.

-  Attribution : signature de l'auteur initial (ce choix est obligatoire en droit français) (sigle : BY)
-  *Share alike* : partage de l'œuvre, avec obligation de rediffuser selon la même licence ou une licence similaire (version ultérieure ou localisée) (sigle : SA)